

Visite de haut niveau en Côte d'Ivoire Abidjan, Côte d'Ivoire 15-17 janvier 2025

Contribution au Programme de travail 2025 de l'OHI

Tâche 1.3.2.1 Encourager les nouvelles adhésions à l'OHI

Résumé de haut niveau :

- Adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention relative à l'OHI, mise en œuvre d'un programme d'enseignement régional dédié à l'hydrographie et à la cartographie marine, et accueil de la Commission hydrographique de l'Atlantique oriental en 2026.
- Des ministres de haut niveau, le secrétaire général de l'OMAOC, le directeur général du port d'Abidjan, des organisations internationales et l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer ont été consultés sur chacune de ces questions.
- L'OHI et l'OMAOC ont signé une lettre réaffirmant leur engagement en faveur de l'enseignement de l'hydrographie dans la région.
- La Côte d'Ivoire s'est montrée réceptive à l'idée d'accueillir la CHAtO en 2026.
- La Côte d'Ivoire a reçu des informations détaillées sur le processus d'adhésion à la Convention relative à l'OHI et sur les avantages de l'adhésion à l'OHI.
- La visite a renforcé les relations régionales et a permis à la région de se rapprocher de l'objectif d'accueillir un centre d'excellence hydrographique permanent. Elle a également réaffirmé le processus et l'importance de l'adhésion à l'OHI pour la Côte d'Ivoire.

Détails:

La visite était dirigée par M. Gabin Sogorb et M. Henri Dolou du Shom, France. Le Dr John Nyberg a représenté l'OHI pendant la moitié de la visite de haut niveau.

Durant la période où le Dr Nyberg était présent, les trois ont tenu des réunions avec le Secrétariat permanent du comité interministériel pour l'action de l'Etat en mer de Côte d'Ivoire (SEPCIM), l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC), le ministère des transports de Côte d'Ivoire, l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) et le Port autonome d'Abidjan (PAA).

Les réunions avec le SEPCIM, le ministère des transports de Côte d'Ivoire et le Port autonome d'Abidjan ont porté sur l'importance de l'adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention relative à l'OHI. Il a été largement reconnu que le Port d'Abidjan est et continuera d'être le représentant de la Côte d'Ivoire auprès de l'OHI. L'OHI a présenté une lettre décrivant la procédure d'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'OHI, qui a été remise au ministère des transports et au Port autonome d'Abidjan. D'une manière générale, toutes les parties consultées ont convenu de l'importance de l'adhésion à l'OHI.

Les visites avec l'OMAOC et l'ARSTM ont porté sur le besoin implicite d'un enseignement hydrographique soutenu dans la région, tant pour les francophones que pour les anglophones. Aucune formation hydrographique n'est actuellement disponible en Afrique subsaharienne. L'OMAOC gère des installations de formation des marins dans la région, dont une à Abidjan et une à Accra. La visite du campus de l'ARTSM à Abidjan a donné lieu à des discussions approfondies avec les professeurs et à une



visite de leur campus, qui semblait exceptionnellement qualifié pour accueillir un programme de formation hydrographique spécialisé. Les discussions avec l'OMAOC ont porté sur la manière de mettre en place un nouveau centre d'excellence, sur les personnes qui seraient responsables de la gestion, sur les possibilités de financement et sur la certification éventuelle du programme. Il a été décidé que l'OMAOC prendrait l'initiative du processus, l'OHI fournissant des conseils si nécessaire.

La dernière journée a commencé par une réunion au Port autonome d'Abidjan. Une discussion approfondie a eu lieu avec le directeur général du Port concernant l'adhésion à l'OHI et l'accueil de la prochaine CHAtO. Le directeur avait été bien informé à l'avance de notre réunion et a clarifié le rôle moteur du Port vis-à-vis de l'OHI. Il s'est également montré réceptif à l'idée d'adhérer à l'OHI et d'accueillir la CHAtO.

La visite s'est terminée par une grande réunion à laquelle ont participé toutes les parties visitées au cours de la semaine. L'équipe de l'OHI a présenté un exposé décrivant les accords, les réalisations, les défis et les points forts du projet de mise en place du Centre d'excellence. Le secrétaire général de l'OMAOC et le Dr Nyberg ont signé une lettre réaffirmant leur engagement envers le protocole d'accord existant entre l'OMAOC et l'OHI et leur volonté de travailler à la création d'un Centre d'excellence hydrographique régional.

Photos











Prochaine réunion :

LA prochaine réunion de la CHAtO est prévue en septembre 2025 en VTC.